



COP29  
Baku  
Azerbaijan

DECLARATION DE LA PRESSE

# L'Afrique Demande une Réponse Juste au Crise Climatique

---



---

[COP29.PACJA.ORG](http://COP29.PACJA.ORG)

## COP29 : L'Afrique Demande une Réponse Juste au Crise Climatique

Bakou, Azerbaïdjan - 13 novembre 2024 - La société civile africaine, sous les auspices de l'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA), s'exprimant à la COP29, appelle les dirigeants du monde à mettre en œuvre l'action climatique dont l'Afrique a urgemment besoin. À ce stade, où les effets du changement climatique s'intensifient et où les réponses mondiales restent faibles, nous sommes ici pour exiger une action qui reflète la véritable ampleur de cette crise et les aspirations des populations du continent confrontées à la menace existentielle d'un problème qu'elles n'ont pas créé.

### UNE CRISE QUI S'AGGRAVE ET UN MONDE QUI OBSERVE

L'Afrique est confrontée chaque jour aux effets dévastateurs du changement climatique, des graves sécheresses et des inondations dévastatrices à la décimation des récoltes et au déplacement de millions de personnes. Ces menaces ne sont pas nouvelles pour le continent, mais elles augmentent en intensité et en fréquence, transformant les régions vulnérables en premières lignes du changement climatique qui menacent la survie de communautés entières. Le consensus scientifique met en garde contre des défis encore plus grands si la communauté internationale ne réduit pas considérablement les émissions de gaz à effet de serre et ne fournit pas les ressources nécessaires pour s'adapter.

Et pourtant, l'ambition mondiale reste profondément insuffisante. Les pays riches, responsables de la plus grande part des émissions historiques, ont à plusieurs reprises retardé la mise en œuvre de mesures significatives et n'ont pas tenu leurs promesses de soutien. Les engagements financiers sont vagues ou conditionnels, tandis que les promesses de réduction des émissions de carbone manquent des objectifs audacieux nécessaires pour limiter le réchauffement. À la COP29, nous assistons à la répétition d'une histoire familiale : un besoin impérieux d'action se heurte à une réponse tiède de la part de ceux qui ont les moyens, l'obligation internationale et morale d'en faire plus.

Cette inaction est inacceptable, car les conséquences seront catastrophiques, en particulier pour l'Afrique. Les projections montrent que si rien n'est fait pour y remédier, les impacts climatiques pourraient réduire le PIB de l'Afrique jusqu'à 4 % d'ici 2040 et jusqu'à 25 % d'ici 2100, poussant des millions de personnes encore plus loin dans la pauvreté et l'instabilité. L'appel de notre continent à un financement climatique ambitieux, à un soutien équitable à l'adaptation et à un engagement en faveur d'une transition juste doit être entendu pour éviter ces résultats désastreux.

### UN APPEL À LA JUSTICE, À L'ÉQUITÉ ET À LA TRANSPARENCE

L'appel de l'Afrique à la justice climatique repose sur plusieurs principes clés qui soulignent la nécessité d'un changement significatif dans la manière dont les dirigeants mondiaux abordent la crise climatique.

D'abord et avant tout, le principe des responsabilités communes mais différencierées et des capacités respectives souligne que les pays développés ont l'obligation unique de prendre les devants, compte tenu de leurs contributions historiques aux émissions. Ces pays sont censés fournir un soutien essentiel par le biais d'initiatives financières, technologiques et de renforcement des capacités, permettant aux pays vulnérables de s'adapter aux changements climatiques et de poursuivre un développement durable.

En outre, les principes des droits de l'homme et de l'équité sociale imposent que l'action climatique soit inclusive, en veillant à ce que les voix de toutes les communautés soient entendues, en particulier celles qui sont les plus touchées par les impacts climatiques. Cela comprend la protection des femmes, des jeunes et des groupes autochtones dont les droits et l'avenir sont les plus menacés.

En outre, la transparence et la responsabilité dans le financement climatique ne peuvent point être négligées. Le financement doit être structuré sous forme de subventions facilement accessibles aux nations qui en ont le plus besoin, en évitant tout arrangement qui augmenterait le fardeau de la dette ou imposerait des conditionalités qui compromettent la souveraineté nationale.

Enfin, la notion d'équité intergénérationnelle renforce l'idée que les décisions prises aujourd'hui auront un impact profond sur le monde de demain. Il est impératif que nous prenions des mesures audacieuses pour protéger les générations futures des menaces croissantes posées par un climat déstabilisé.

## AFRICA'S KEY DEMANDS AT COP29

- 1. Financement climatique :** L'Afrique appelle à un nouvel objectif collectif quantifié (NCQG) ambitieux en matière de financement climatique, avec un engagement d'au moins 1,3 trillions de dollars par an, principalement versé sous forme de subventions et révisé régulièrement pour refléter l'évolution des besoins et des vulnérabilités. Ces fonds doivent être accessibles et adaptés aux besoins et aux réalités spécifiques des pays africains, en soutenant l'adaptation, l'atténuation et la résilience sans entraîner de dette ou de dépendance. Nous dénonçons les prêts paralysants accordés aux pays africains en tant que contribution au financement climatique des pays développés.
- 2. Pertes et dommages :** Nous exigeons une augmentation urgente du financement du fonds pour les pertes et dommages au-delà des 700 millions de dollars promis et des décaissements rapides du fonds. Ce fonds doit donner la priorité aux communautés africaines qui supportent le poids des catastrophes climatiques et faire de Nairobi le siège du Réseau de Santiago sur les pertes et dommages, améliorant ainsi l'accès de l'Afrique au soutien.
- 3. Transition juste :** La transition de l'Afrique vers une économie durable doit être gracieuse, juste et centrée sur les personnes, et doit s'adresser à la pauvreté énergétique, à l'industrialisation verte et à l'utilisation durable des ressources naturelles dans tous les secteurs. Les pays développés doivent supprimer les barrières commerciales et veiller à ce que les mesures d'ajustement aux frontières qui ont été formulées sans la participation de l'Afrique ne pénalisent pas injustement les économies africaines.
- 4. Adaptation :** Alors que le financement de l'adaptation de l'Afrique est estimé à 387 milliards de dollars par an, la PACJA appelle la COP29 à fournir un financement de l'adaptation basé sur les besoins qui répond aux besoins réels sur le terrain et aux vulnérabilités des populations, des sociétés et des économies. Le financement de l'adaptation pour l'Afrique doit donner la priorité aux secteurs essentiels, principalement l'agriculture, l'eau, la santé et l'énergie, et être accessible via des mécanismes simples qui soutiennent les communautés qui en ont le plus besoin.
- 5. Transparence et responsabilité :** Nous exigeons des rapports clairs et honnêtes sur les contributions au financement climatique et les progrès réalisés en matière de réduction des émissions par les pays développés. Les pays développés doivent respecter leurs engagements de manière transparente, tandis que la société civile africaine joue un rôle central dans le suivi de ces processus pour garantir que les ressources parviennent aux communautés en première ligne.
- 6. Atténuation :** Atteindre l'objectif de 1,5°C nécessite des réductions d'émissions décisives. Les pays développés doivent fixer des objectifs ambitieux pour éliminer progressivement les combustibles fossiles et refléter ces objectifs dans leurs CDN. L'Afrique a le moins contribué à cette crise et ne peut pas être laissée à elle-même pour supporter le coût des émissions des autres. À cette fin, les actions prioritaires sur les marchés du carbone doivent être réajustées pour de meilleurs résultats d'atténuation et non pour une contribution au financement climatique des pays africains.
- 7. Reconnaître les besoins et les circonstances spécifiques de l'Afrique :** Appeler la COP 29 à lancer des travaux sur la prise en compte des besoins et des circonstances spécifiques de l'Afrique dans le cadre de l'Accord de Paris, conformément aux décisions pertinentes et précédentes adoptées par les COP.

L'Afrique à la COP29 ne peut pas se permettre de se présenter en tant qu'observateur mais en tant que continent avec une vision claire et audacieuse d'un avenir fondé sur la justice et la résilience. Ces exigences sont non seulement raisonnables mais essentielles pour prévenir les pires impacts du changement climatique. Tout ce qui est inférieur à cela serait un échec de notre responsabilité partagée les uns envers les autres et envers la planète.



# COP29

## Baku Azerbaijan

### CONTACT

Fidele Niyigaba;

Alliance panafricaine pour la justice climatique  
(PACJA)

Fidèle Niyigaba ;

Responsable de communications et gestion des  
connaissances

E-mail : [fidele.niyigaba@pacja.org](mailto:fidele.niyigaba@pacja.org)

WhatsApp: +250788616669

Continental Secretariat, Kabarnet Road,

Off Ngong Road J13

P. O. Box 51005 00200,

Nairobi, Kenya

